

Allocution de bienvenue

M. Jean-Pierre HAVARD

Monsieur le Délégué interministériel,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur Thierry VINCON, Maire de Saint-Amand s'est trouvé empêché de nous rejoindre aujourd'hui et vous prie de l'en excuser.

Je suis très heureux de vous accueillir à Saint-Amand, au nom de l'APEI, de ses Administrateurs, des familles qu'elle représente et de l'ensemble du personnel de l'Association.

La personne handicapée, comme tout personne à part entière, accède tout naturellement à une vie affective, certes, mais qu'en est-il de ses prolongements ? Et notamment de la sexualité ? N'y aurait-il que l'espace de l'affectivité qui serait autorisé et réservé à la personne handicapée. Sinon de quelle sexualité parlons-nous ?

Le titre de notre Colloque signifierait-il qu'il existe une sexualité spécifique de la personne handicapée, soit une sexualité handicapée de la personne. En d'autres termes, la sexualité de la personne handicapée serait-elle une maladie dont on guette les symptômes et dont on attend un éventuel traitement ? Nous savons, en tant que parents, et professionnels en contact permanent avec les

« AFFECTIVITE, SEXUALITE, HANDICAP »

Organisé par l'APEI de Saint-Amand Montrond et en partenariat avec le GEFSS de Poitiers

personnes handicapées, que leur sexualité existe ou devrait exister. Les personnes handicapées ne sont pas des êtres asexués dépourvus de sensibilité et d'affectivité. Elles ressentent les mêmes désirs et les mêmes besoins que nous, mais avec parfois des difficultés pour les exprimer et, surtout, les vivre.

Lorsque nous nous aventurons sur la carte du temps, nous disposons de guides et de repères mais malgré ces derniers, il nous arrive de nous égarer et de nous fourvoyer. Certaines personnes handicapées n'ont pas de repères. Dans nos Institutions, la mixité est de mise, nos enfants se trouvent alors confrontés à une vie affective à laquelle ils ne sont pas préparés. Les parents sont souvent désemparés devant la transformation du corps de leur enfant car, selon sa déficience, ils peuvent constater un décalage, entre le développement de l'intelligence, les aptitudes motrices et l'apparence corporelle. En effet, les notions d'âge biologique, mental et corporel peuvent être décalées. Il peut-être difficile parfois d'accepter l'idée que l'enfant ait des désirs sexuels. Mais nier la sexualité, c'est la rendre explosive car la question, du désir et du plaisir fait partie intégrante du développement humain. La sexualité est relation, à l'autre et à soi. C'est un facteur d'intégration, que l'on vive en Institution ou en Structure d'accueil. La véritable question n'est pas de nier la sexualité, d'en supprimer les effets mais bien de savoir comment la personne handicapée va pouvoir la vivre et quels sont les moyens que nous mettons à sa disposition, pour l'aider et l'accompagner. Ces moyens passent par nous tous. Il nous appartient donc d'acquérir les outils de la connaissance et de la compréhension pour mieux les utiliser ensuite. L'enjeu et la difficulté seront de trouver l'équilibre entre les besoins de la personne handicapée et les exigences formulées par la Loi,

« AFFECTIVITE, SEXUALITE, HANDICAP »

Organisé par l'APEI de Saint-Amand Montrond et en partenariat avec le GEFSS de Poitiers

les règles institutionnelles et sociales.

Ici réside l'objectif de ce dixième Colloque.

Lors de nos précédentes rencontres, nous avons traité les thèmes les plus variés, à propos du handicap : l'éducation, le vieillissement et le travail, l'économie, la culture, l'éthique, la créativité, la violence, la qualité de la vie. A chaque fois, vous aviez pris soin de ne pas tomber dans le piège de la spécialité à outrance ou de la technique sans âme. En effet, si les réponses doivent être individuelles, l'impression d'un sujet doit être globale. Le handicap doit être abordé de manière intégrale, transversale, et interdisciplinaire. Le souci de l'APEI de St Amand-Montrond et de nos Colloques avec GEFSS a toujours été d'associer parents et professionnels et de jamais dissocier la technique de l'affectif.

Je vous remercie vivement d'être venus une fois encore à Saint-Amand et d'avoir accepté cette mise en commun de connaissances, dans cet esprit d'amitié et de grande humanité qui a toujours caractérisé nos Colloques.